

**AIB-VINÇOTTE BELGIUM association sans but lucratif**

Head office: Business Class Kantorenpark • Jan Olieslagerslaan 35 • 1800 Vilvoorde
tel +32 (0)2 674 57 11 • fax +32 (0)2 674 59 59 • info@vincotte.be • www.vincotte.com
Registered office: Diamant Building • Boulevard A. Reyerslaan 80 • 1030 Brussels
Numéro d'entreprise: BE 0402.726.875
Safety, quality and environmental services

☐ Antwerpen - Limburg : Tél.: 03 221 86 11
☐ Brabant : Tél.: 02 674 57 11

☐ Oost & West Vlaanderen : Tél.: 09 244 77 11
☒ Wallonie : Tél.: 081 432 611

Révisé/Code: **A****PROCES-VERBAL D'EXAMEN DE CONFORMITÉ ET/OU DE VISITE DE CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE À BASSE TENSION**

Rapport n°: 2008.1806.14	Membre n°:	Demandeur: ALBERT A.
Responsable des travaux: ALBERT A.	Données: Installation:	Propriétaire/gestionnaire: PP 204
Nom, Prénom: ALBERT A.	Nom, Prénom: Thierry Tiron	Adresse: 15, rue de la Liberté
N° carte d'identité: 131N	CP + Commune: 1050 Bruxelles	Tél: 02 674 57 11
N° TVA: BE		

Bases de l'examen: ☒ Règlement Général sur les Installations Électriques (RGIE)

☒ Art 270	☐ mise en usage	☐ modification	☐ extension	☒ Art 86	☐ Art 271 bis	☐ Unité d'habitation
☐ Art 271	☐ mobile	☐ temporaire	☐ contrôle	☐ Art 87	☐ Art 278	☐ Unité de travail domestique
☐ Art 276	☐ périodique	☐ transfert de propriété	☐	☐ Art 88	☐ Art	☐ Parties communes
				☐ Art	☐ Art	☐ Autre

Données générales de l'installation électrique:

Données distributeur	EAN	☒ EAN non communiqué	☒ Compt.kWh non placé
	Compt. kWh n°: 2008.1806.14	Index jour: 2008.1806.14	Index nuit: 2008.1806.14
Données installation	Tension nominale: ☒ 230V ☐ 3x230V ☐ 3N400V	Type de prise de terre: ☒ boucle de terre ☐ barres / piquets	
	Courant nominal maximum (A): ☐ 20 ☐ 25 ☐ 32 ☐ 40 ☐ 50 ☐ 63 ☐ 80 ☐ 100	Câble d'alimentation tableau principal: 2x1.5 X 1.5 mm² - Type: KLF	
Description installation	☒ Dispositif diff. gén.: 20 A / 30 mA	Nombre de tableaux: 1	Nombre de circuits terminaux: 1
	☐ Voir annexe(s)		

Mesures - tests - contrôle visuel - scellé:

☒ Contacts Dir.	☒ Contacts Indir.	☒ Montage	☒ Appareils	☒ Matériel	☒ >/section	☒ Schémas	☒ Contrôle bol de défaut
☒ Résistance de dispersion de la prise de terre: 0.1 Ω	☒ Isolation général: 0.1 MΩ	☒ Continuité de terre	☒ Test dispositif diff.				
Le dispositif différentiel général: ☐ était plombé ☒ a été plombé ☐ n'a pas été plombé ☐ ne peut pas être plombé							

Infractions - Remarques (pour la signification des codes éventuels: voir au verso)

Infractions		Visa GRD: INTERLUX le 20/04/2008 R
Nouvelle installation		
☒ Néant		
Infractions		Mandataire GRD: Nom:
Installation existante		
☐ Néant		
Remarques		Visa:
☒ Néant		

Conclusion(s):

- ☒ La nouvelle installation est conforme ~~n'est pas conforme~~ au RGIE.
☐ L'installation existante est conforme ~~n'est pas conforme~~ au RGIE.

Agent visiteur:Nom: **Willy Dechambre**Agent n°: **001**Date: **16/11/2007**

Pour le Directeur Général: Signature

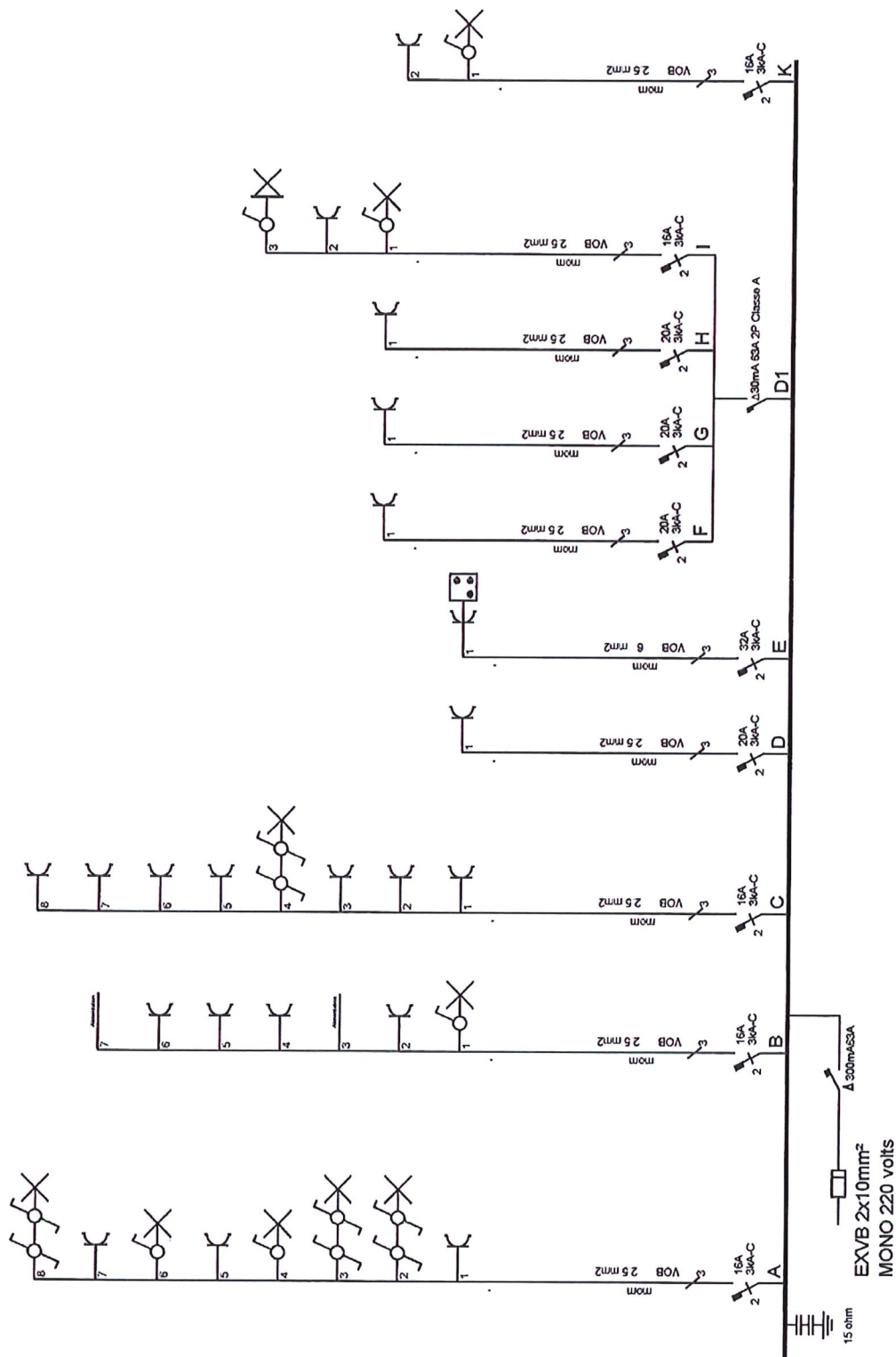
Annexes(s): ☒ Schéma(s) de position: ☐ Schéma(s) unifilaire(s): ☐

L'installation électrique doit être
recontrôlée avant le **16.11.2008**
par le même organisme de contrôle (**)

AIB-VINÇOTTE BELGIUM

Willy DECHAMBRE

Le procès-verbal doit être conservé dans le dossier de l'installation électrique et ce dossier doit renseigner toute modification de l'installation.
Le Service Public Fédéral Economie doit être avisé immédiatement de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'électricité.
(**) Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées au moment de la visite doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'elles ne soient pas en service. Les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens. Dans le cas où, lors de cette nouvelle visite de contrôle, après maximum 30 jours, des infractions subsistent, l'organisme agréé se doit d'en envoyer une copie du procès-verbal de visite de contrôle à la Direction générale de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques.



Organisme agréé

14/1/2007

ALB-VINCOTTE BELGIUM
Willy DECHAMBRE
0441

Propriétaire

Appartement A204

Immeuble Waschbourg 3
ARLON

Le responsable

14/1/2007

Albert

SPRL ALBERT ANDRE ET FILS
Installation électrique
et domotique

www.gardy.com